

GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

BILAN BESOINS-RESSOURCES

PLAN DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE



Crédit photo : GREFFE David / AURG

Sud Grésivaudan – 5 avril 2017

DÉROULÉ DE LA RÉUNION

Mot d'accueil

Jean Cartier – Vice Président eau et assainissement

I. Introduction et présentation générale

Jérôme Dutroncy - Président Communauté de l'eau

II. Lien SCoT/Aménagement du territoire et Sécurisation de l'alimentation en eau potable

Cécile Benech - Responsable Communauté de l'eau

III. Présentation du bilan besoins-ressources et du plan de sécurisation de l'alimentation en eau potable

Marie Ardiet – Chargée d'études Communauté de l'eau

Scientifiques
Collectivités extérieures au SCoT
(échange d'expérience)
Administration et Réseaux

Avec qui ?

Communauté de l'Eau

Plateforme d'acteurs du monde de l'eau

Grands Objectifs

Répondre aux grands enjeux de l'eau du SCoT

Favoriser les relations entre le territoire/EPCI
(Aide aux collectivités)

Sensibiliser
Informer

Pourquoi ?

Pourquoi ?

Pourquoi ?

Pour assurer une gestion globale de la ressource en eau et sécurisation AEP
(lien eau et aménagement du territoire)

Pour une meilleure gestion des eaux pluviales et des formes urbaines

Pour une prise en compte du grand cycle de l'eau dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi)

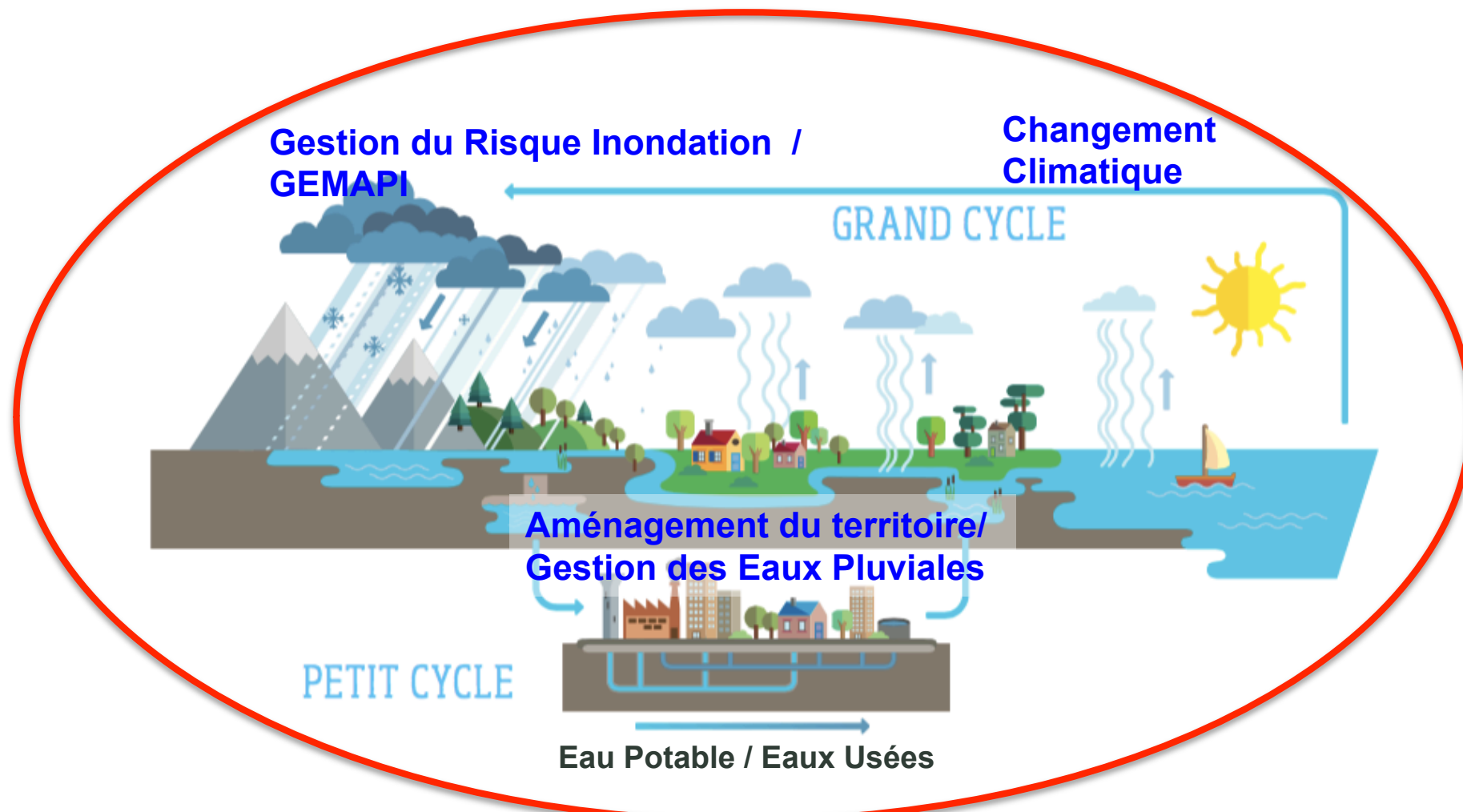
Pour une meilleure cohérence globale des politiques locales de l'eau

Pour Anticiper
Innover
Assurer une veille Réglementaire

Pour qui ?

Elus
Techniciens (eau et urbanisme)
Partenaires du monde de l'eau

EAU : UN BIEN PUBLIC



**Travail Collaboratif selon besoins des territoires
Coordination avec les structures travaillant sur
les thématiques (Intercommunalités, SAGE,
Contrats de rivière) – Partenariat avec l'Etat et le
Conseil Départemental / SYMBHI**

PROTEGER DURABLEMENT LES RESSOURCES EN EAU POTABLE

4 GRANDES ORIENTATIONS DU SCoT

Orientation 1

Préserver les ressources en eau stratégiques et dont la qualité est à protéger dans le SCoT

Objectifs

- Protéger les nappes souterraines prioritaires du SDAGE
- Préserver champs captant majeurs
- Cartographier et préserver de l'urbanisation des zones d'alimentation majeures en eau potable existantes ou potentielles pour une protection des ressources sur le long terme
 - Suivre prescriptions des SAGE et des contrats de rivières
 - Préserver les ressources gravitaires (débits variables, solidarité amont/aval entre les utilisateurs d'eau)

Orientation 2

Protéger les périmètres de captage de toute atteinte par l'urbanisation et la pollution

Mesures de protection, prévention des pollutions diffuses, protections des captages des pollutions chroniques

Objectifs

- Traduire dans les documents d'urbanisme les périmètres de protection (éloigné, rapproché et immédiat) des captages d'eau potable à l'échelle cadastrale ainsi que les règles d'usages du sol sur ces périmètres
- En cas d'absence de DUP s'appuyer sur le rapport hydrogéologique
- En cas de conflit d'usages, priorité à la préservation des ressources AEP (SDAGE)

Recommandations et modalités de mise en œuvre

- Mise en **adéquation** par les collectivités locales des **projets d'aménagement** à mettre en œuvre **sur les zonages des périmètres de protection** (éloigné, rapproché, immédiat)
- Mesures d'informations par les collectivités sur les conditions de préservation en s'appuyant sur les services publics compétents (SAGE, Contrat de rivière,...)

Orientation 3

Favoriser la gestion quantitative des ressources

Veiller sur la gestion quantitative durable
de la ressource en eau

Objectifs

- **Justifier de la capacité d'AEP** au sein des **documents urbanisme** locaux (PLU, PLUi) et des **politiques de développement** local en lien avec services publics compétents, les SAGE et les contrats de rivières
- Dans secteurs déficitaires
 1. Suspendre nouvelle urbanisation sous réserve d'avoir les ressources correspondantes (bilan des débits de chaque source en période étiage)
 2. Priorité à l'économie d'eau (amélioration rendements)
 3. Recherche de sécurisation de la ressource (nouvelle ressources, interconnexions, protection des zones d'alimentation potentielles complémentaires)

Orientation 3 (suite)

Economiser la ressource en eau

Principes généraux du droit d'urbanisme, choix planification

- Développement par les collectivités des politiques d'urbanisme et d'aménagement permettant d'économiser la ressource et favoriser (optimiser) l'adaptation au changement climatique

Objectifs

- Déterminer **adéquation entre besoins de développement** (économique, urbain et démographique) **et ressources en eau**, dans le cadre des orientations et objectifs fixés par le SCoT
- Contribution à la connaissance des impacts des sécheresses
- Choix raisonnés vis à vis de l'utilisation de la ressource

Orientation 4

Associer le confortement de l'urbanisation à l'amélioration de la structuration intercommunale sur la sécurité de l'alimentation en eau potable

→ Objectifs du travail en cours

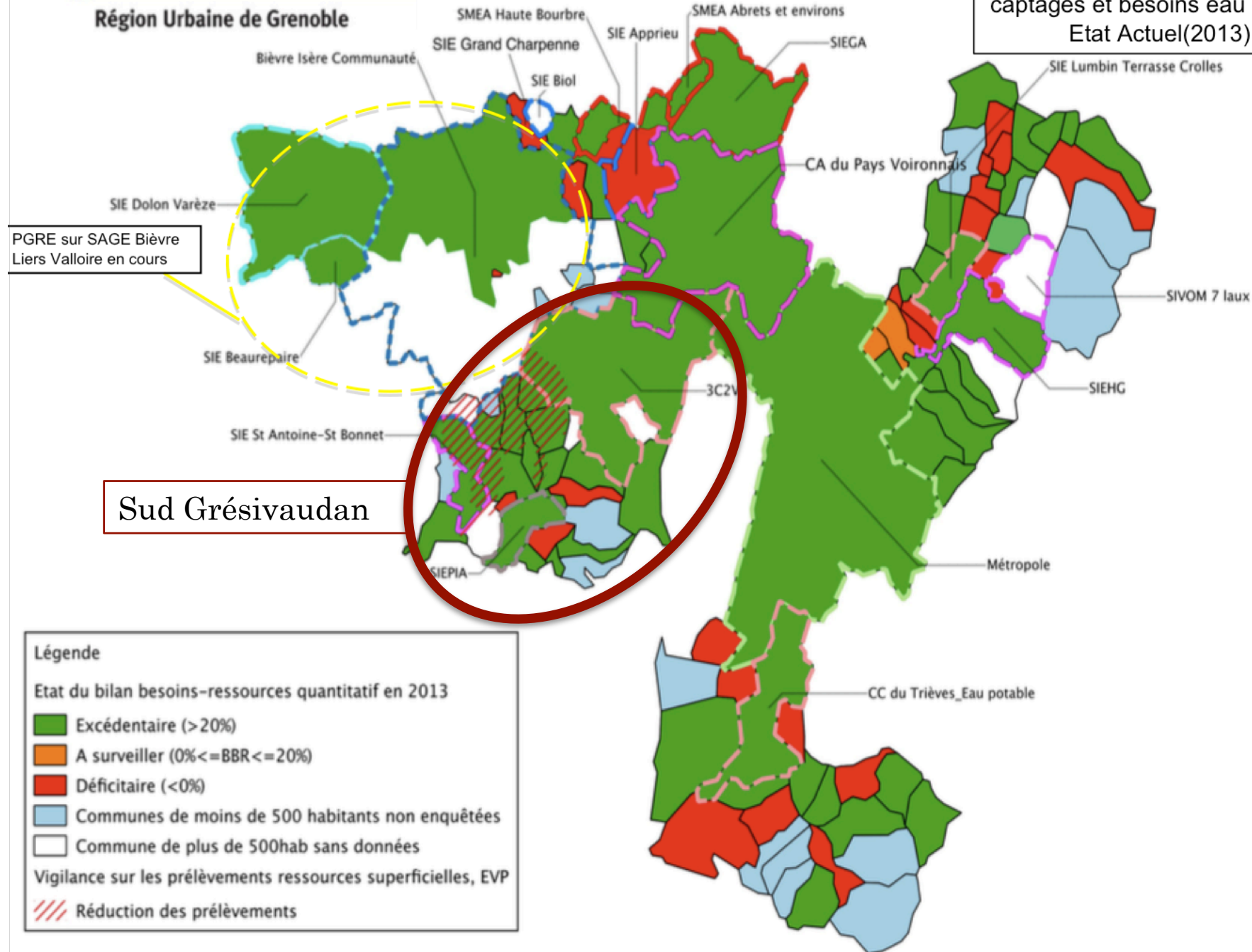
Mise à jour du plan de sécurisation d'alimentation en eau potable intégré dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCoT approuvé en décembre 2012 (évolution réglementaire en cours, remontée de compétences)

PRÉSENTATION DU BILAN BESOINS-RESSOURCES

COMMUNAUTÉ DE L'EAU

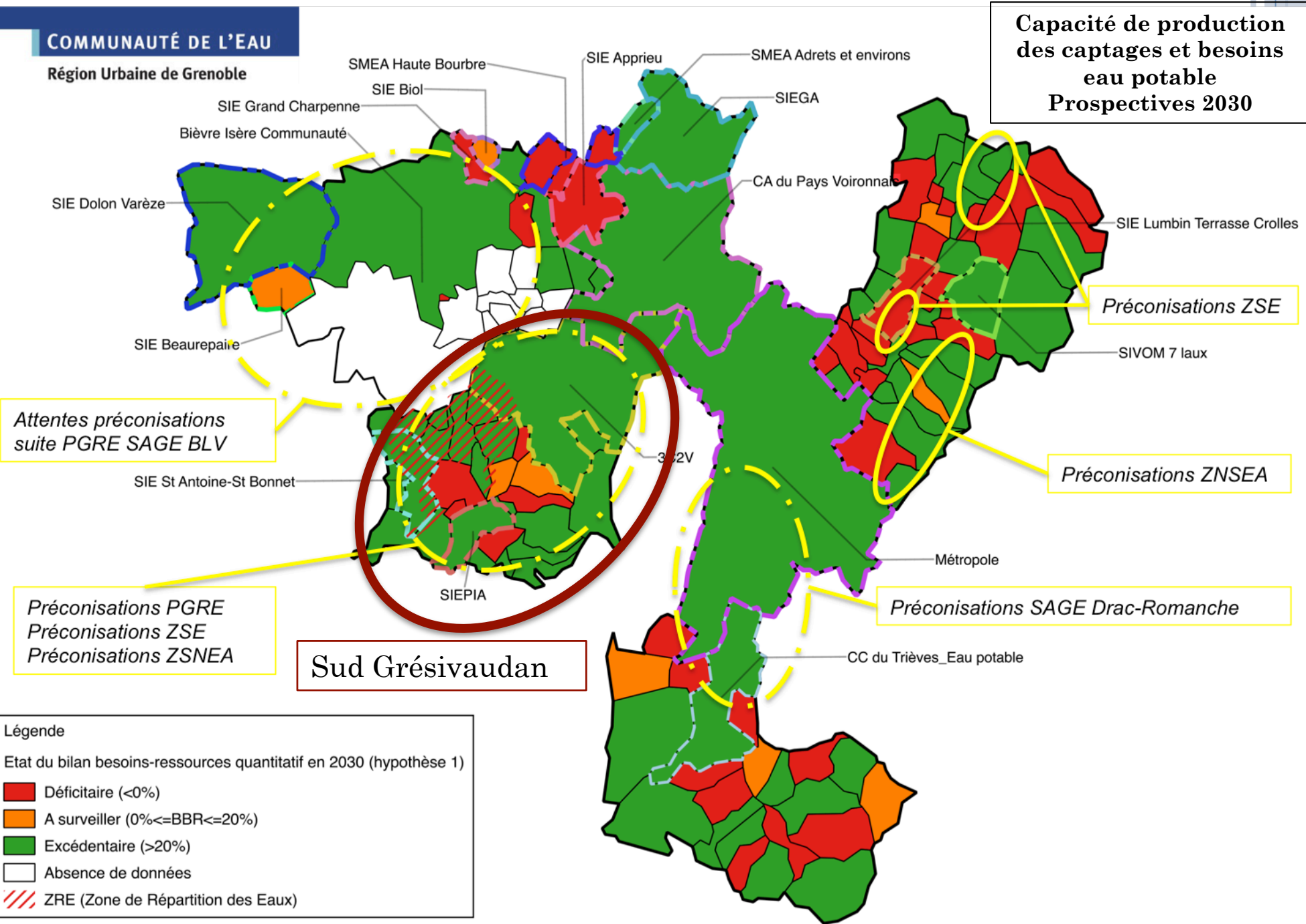
Région Urbaine de Grenoble

Capacité de production des captages et besoins eau potable Etat Actuel(2013)



COMMUNAUTÉ DE L'EAU

Région Urbaine de Grenoble



Capacité de production des captages et besoins eau potable Prospectives 2030

Attentes préconisations suite PGRE SAGE BLV

Préconisations ZSE

Préconisations ZNSEA

Préconisations SAGE Drac-Romanche

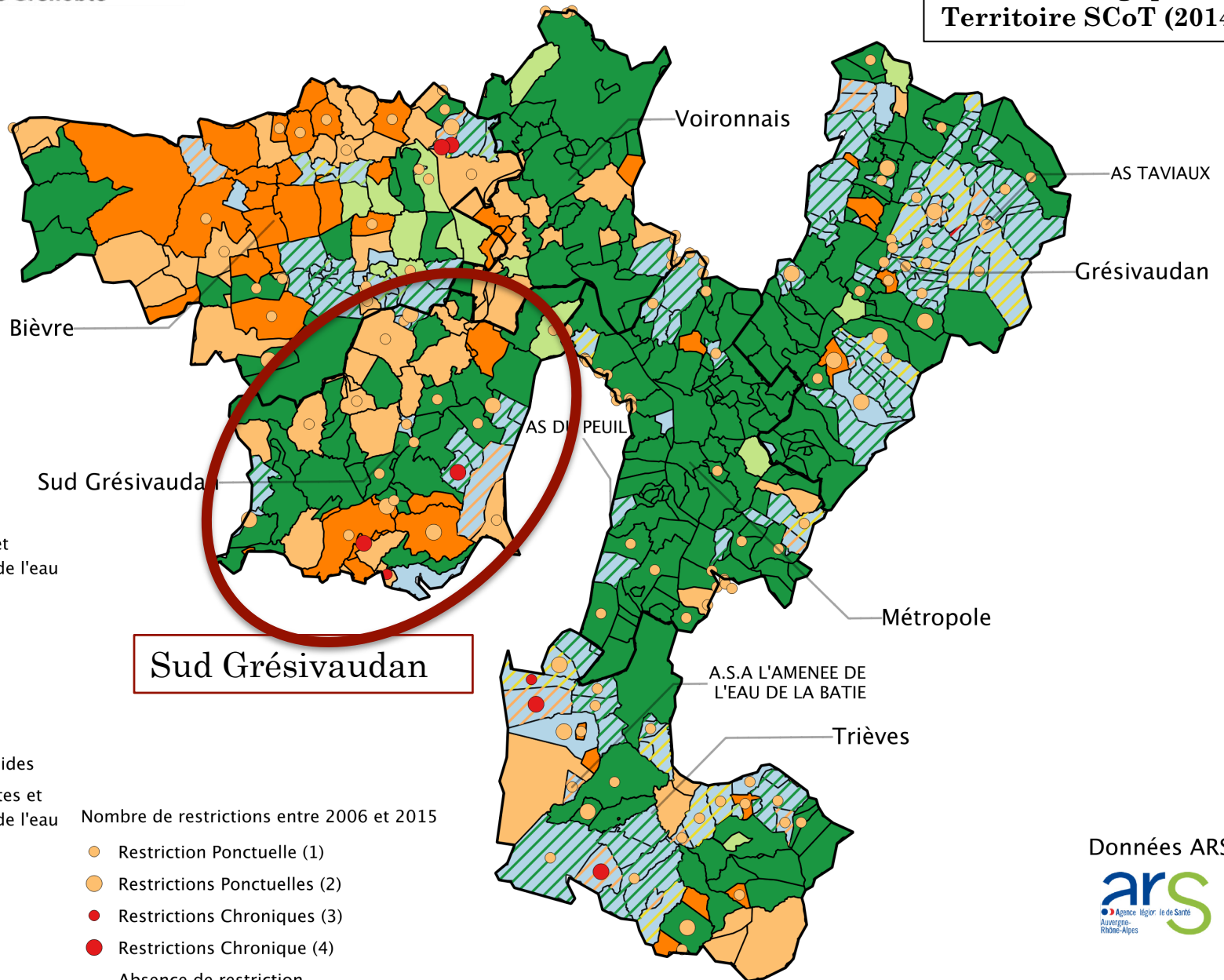
*Préconisations PGRE
Préconisations ZSE
Préconisations ZSNEA*

Sud Grésivaudan

Légende

Etat du bilan besoins-ressources quantitatif en 2030 (hypothèse 1)

- Déficitaire (<0%)
- A surveiller (0%≤BBR≤20%)
- Excédentaire (>20%)
- Absence de données
- ZRE (Zone de Répartition des Eaux)



Légende

Impact des pollutions diffuses et bactériologiques sur la qualité de l'eau

- Très Faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très Fort
- Absence de données pesticides

Impact des pollutions aux nitrates et bactériologiques sur la qualité de l'eau

- ▨ Très Faible
- ▨ Faible
- ▨ Moyen
- ▨ Fort
- ▨ Très Fort

Nombre de restrictions entre 2006 et 2015

- Restriction Ponctuelle (1)
- Restrictions Ponctuelles (2)
- Restrictions Chroniques (3)
- Restrictions Chronique (4)
- Absence de restriction

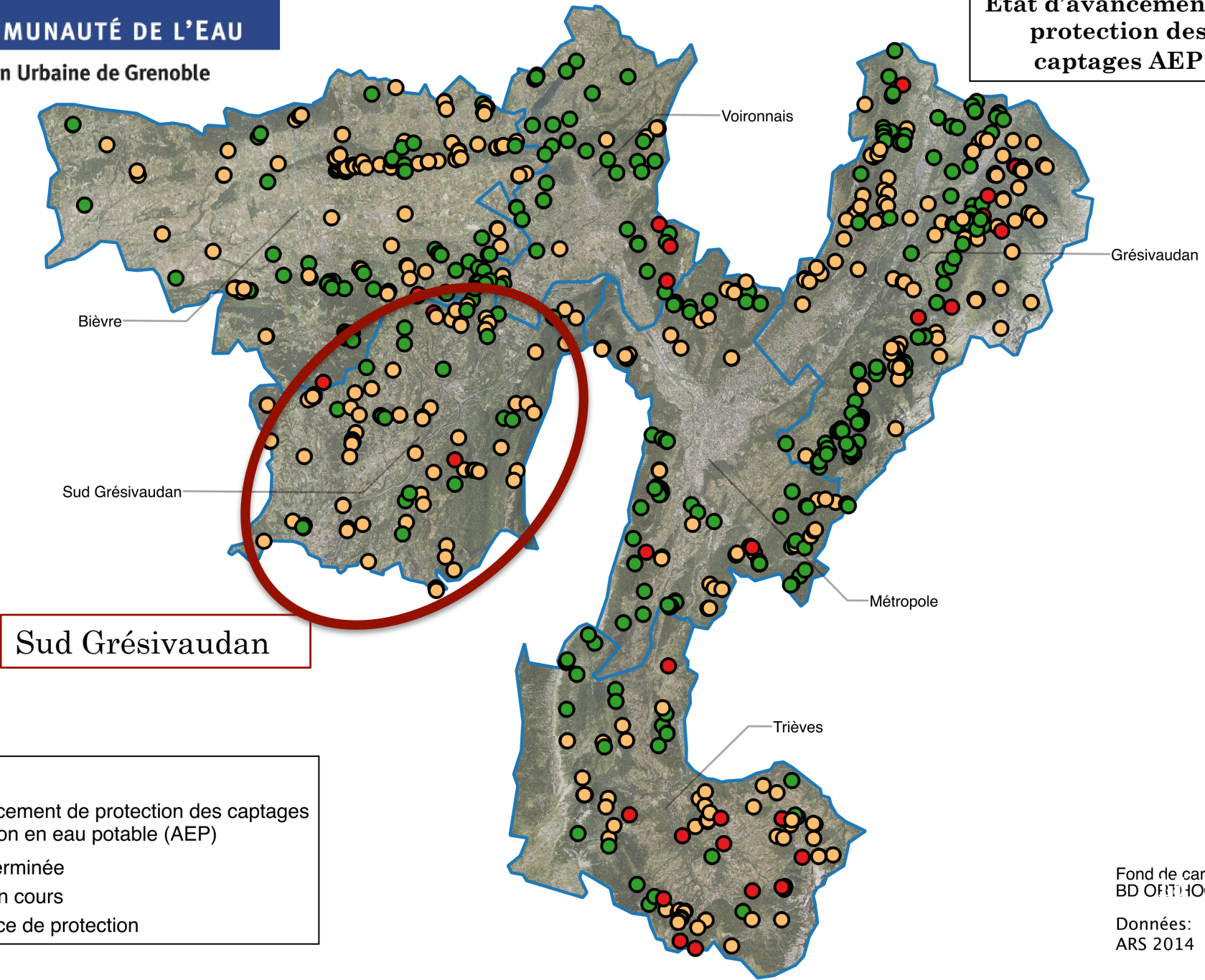
Données ARS



COMMUNAUTÉ DE L'EAU

Région Urbaine de Grenoble

Etat d'avancement de protection des captages AEP



Sud Grésivaudan

Légende

Etat d'avancement de protection des captages d'alimentation en eau potable (AEP)

- DUP terminée
- DUP en cours
- Absence de protection

Fond de carte:
BD OF1110® 5 m


Données:
ARS 2014

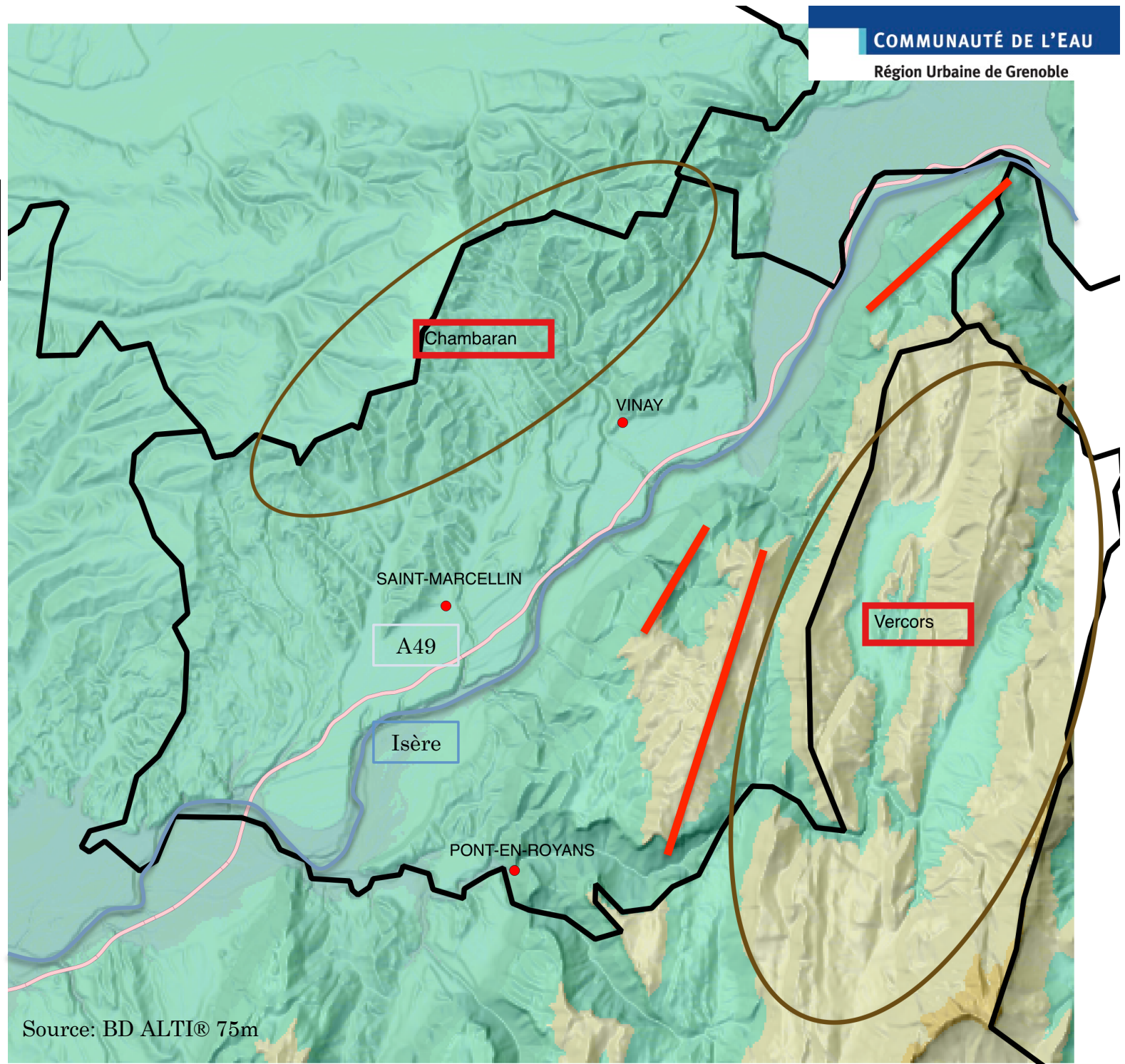
PRÉSENTATION DU PLAN DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SUD GRÉSIVAUDAN

Toute la présentation ci-après est sujet à débat, modifications et à amendements

Présentation du territoire

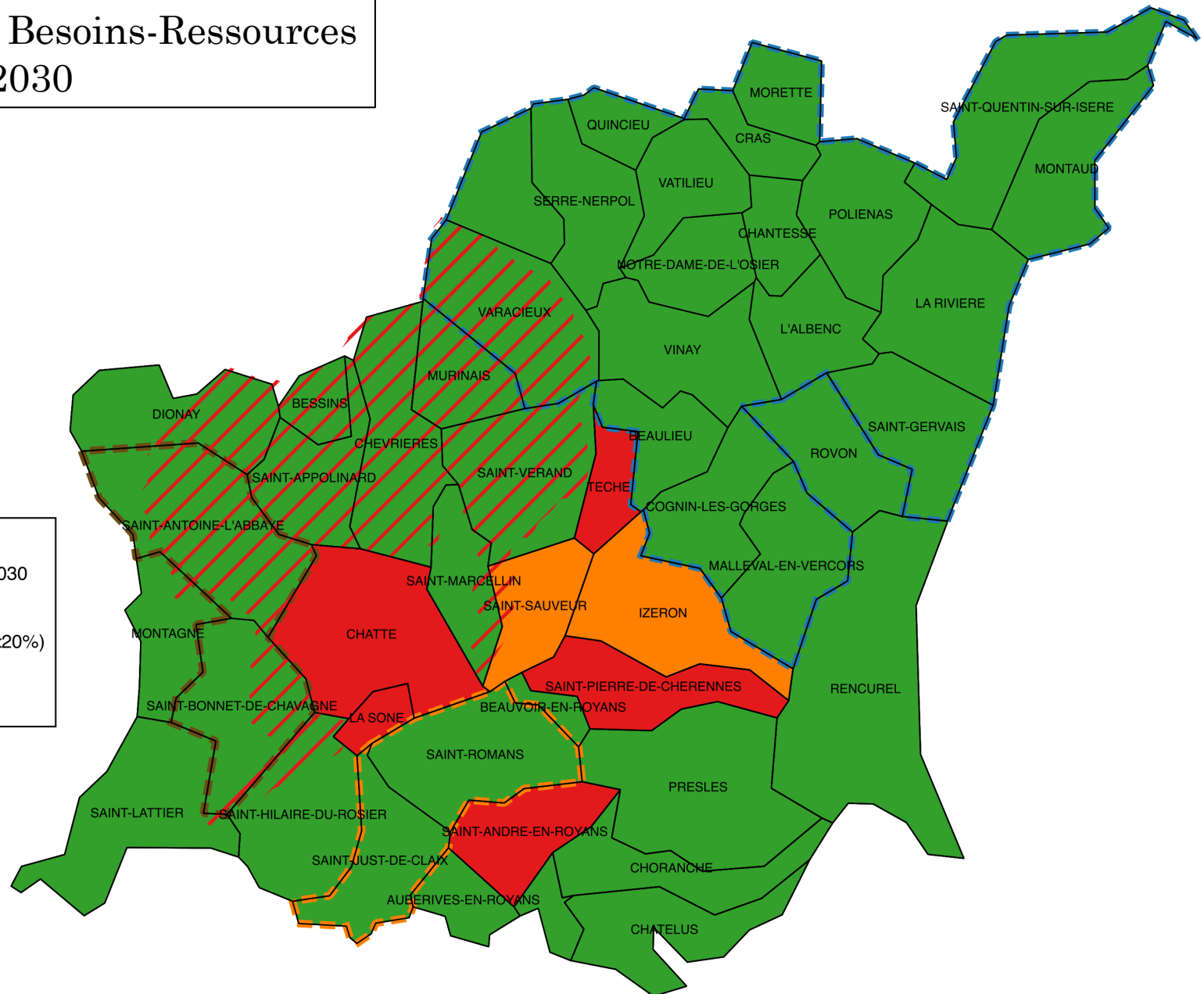
Légende

 Barres rocheuses



Source: BD ALTI® 75m

Etat du Bilan Besoins-Ressources Prospectives 2030

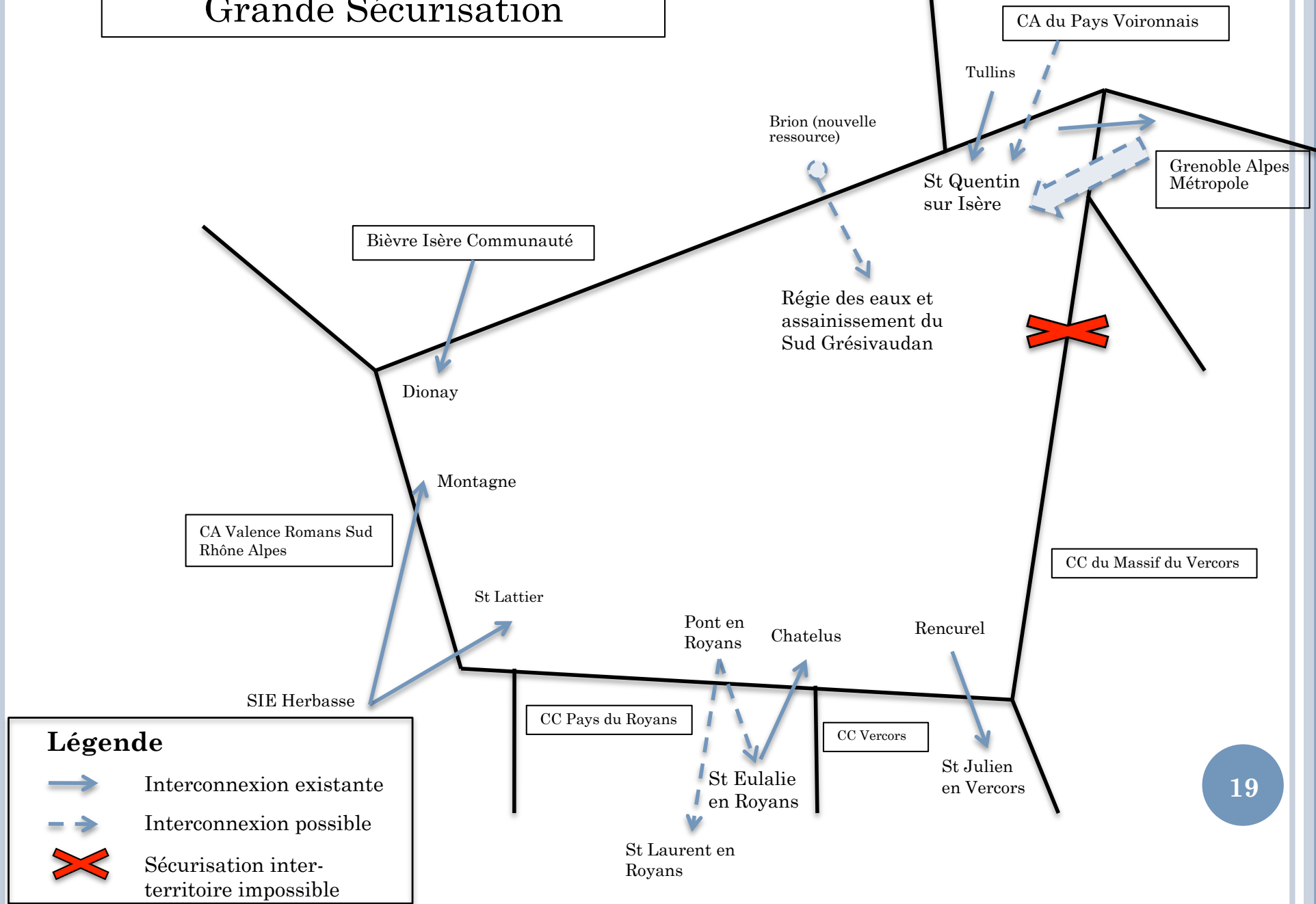


Légende

Etat du bilan besoins-ressources 2030

- BBR déficitaire (<0%)
- BBR à surveiller (0% ≤ BBR < 20%)
- BBR excédentaire (≥20%)
- ▨ ZRE

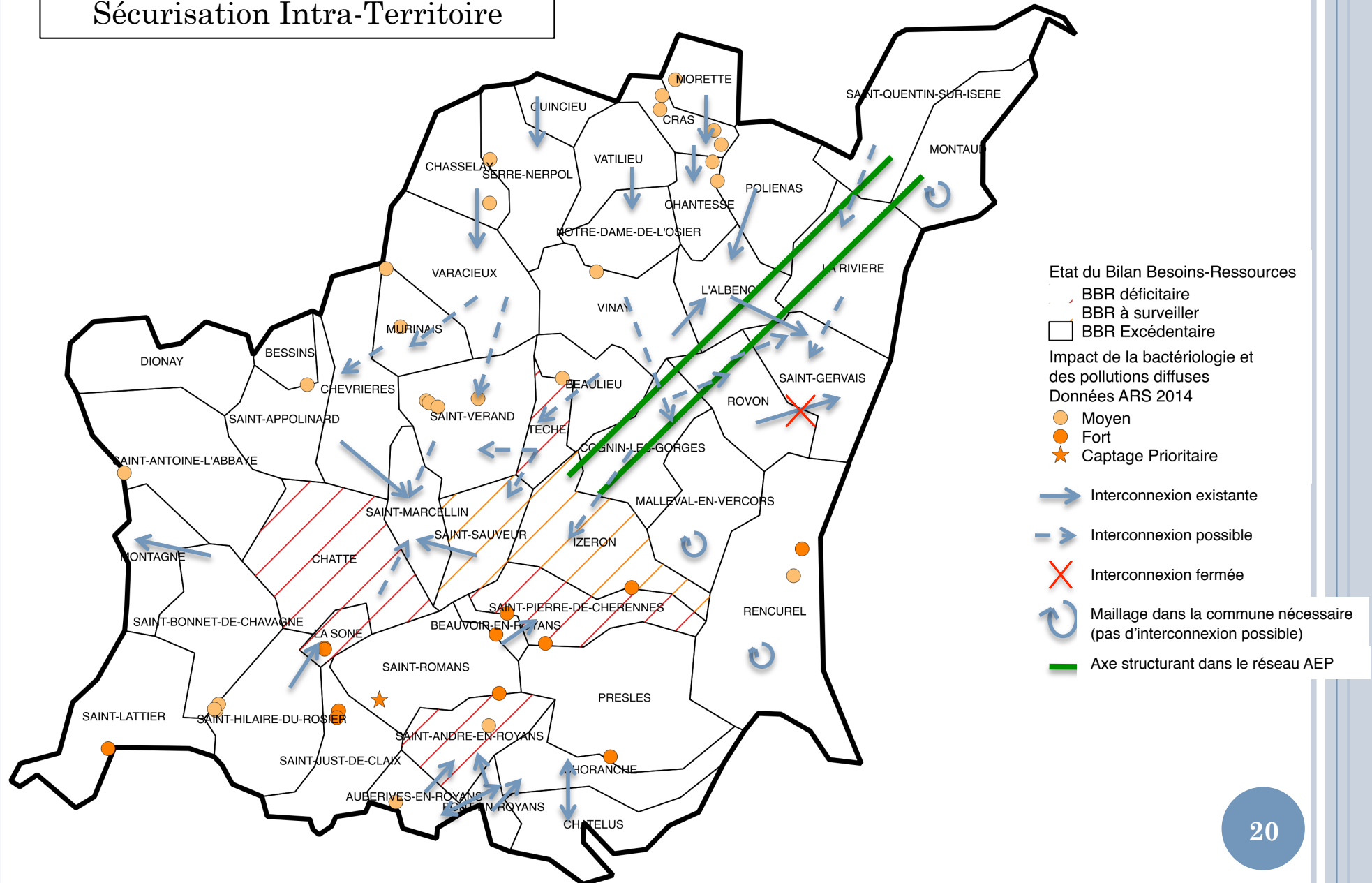
Sécurisation Inter-territoire Grande Sécurisation



Légende

- Interconnexion existante
- Interconnexion possible
- Sécurisation inter-territoire impossible

Sécurisation de la distribution Sécurisation Intra-Territoire



Sécurisation de la ressource

Sécurisation Intra-territoire

Légende

Etat d'avancement protection captages

▲ Absence de protection

● DUP en cours

● DUP arrêtée

Impact de la bactériologie et des pollutions diffuses

■ Très Faible

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très Fort

Absence de données pesticides

Impact des nitrates et de la bactériologie

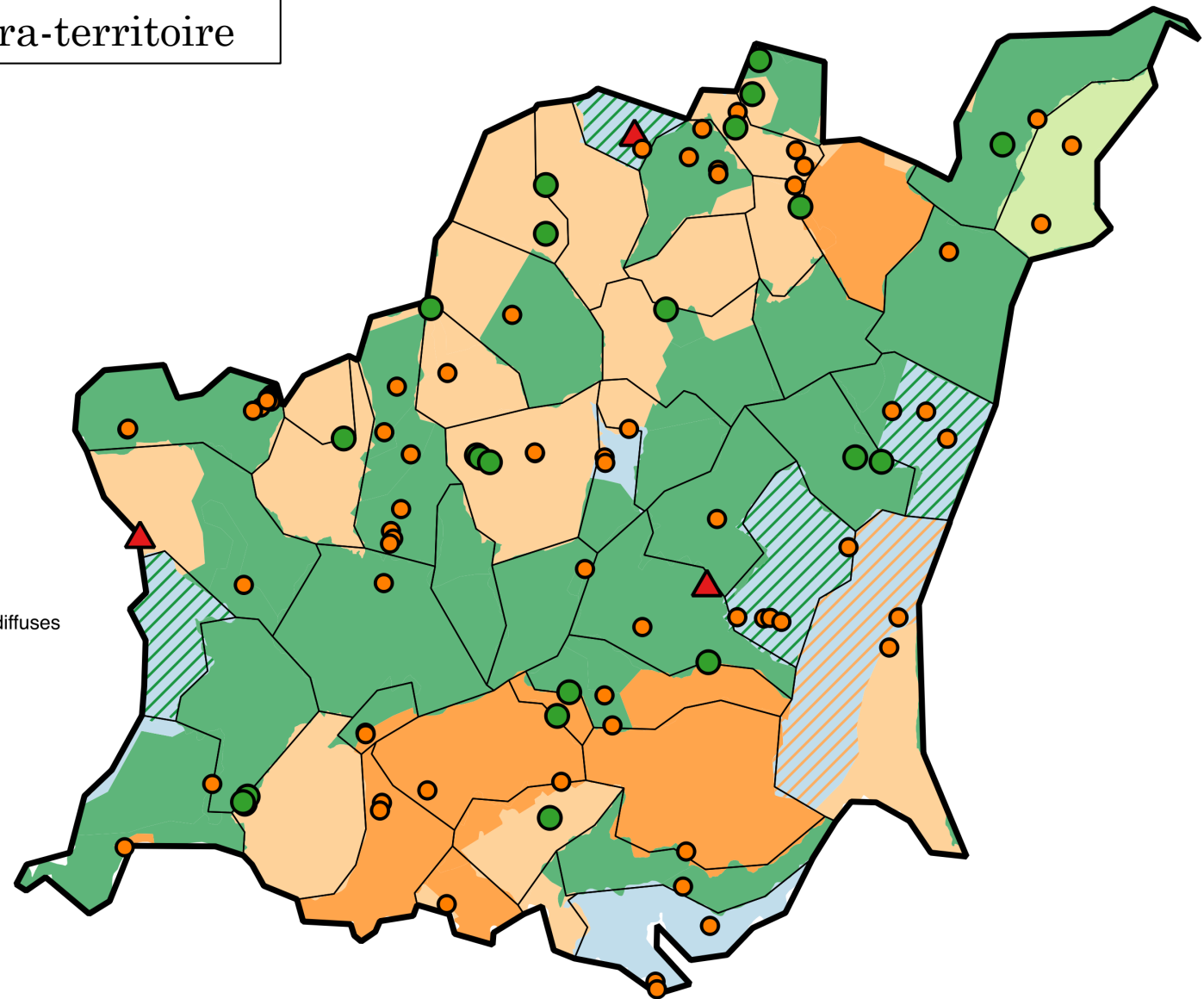
▨ Très Faible

▨ Faible

▨ Moyen

▨ Fort

▨ Très Fort



Objectifs pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le territoire du Sud Grésivaudan

Intitulé	Objectifs
Protection / Sécurisation de la ressource	Mise en place et/ou mise à jour des DUP avec des périmètres de protection adaptés Suivi et application des servitudes
Gestion des réseaux	Améliorer les rendements (minimum de $65\% + 1/5 * ILC$)
Sécurisation intra-territoire	Sécurisation des collectivités entre elles afin de pallier des problèmes quantitatif et qualitatif
Gestion Patrimoniale	Installation de compteur en sortie de réservoir
Sécurisation inter-territoire	Interconnexions avec territoires voisins et/ou exploitation de nouvelles ressources
Connaissance des réseaux	Etude de schéma directeur d'alimentation en eau potable

PAROLE DONNÉE À LA SALLE

Site internet de la Communauté de l'Eau

<http://c-eau-region-grenoble.org>

Merci pour votre attention